



Believe
Société anonyme au capital de 402 344,21 euros
Siège social : 24 rue Toulouse Lautrec, 75017 Paris
481 625 853 RCS Paris

SUPPLEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT



Le présent supplément au document d'enregistrement a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 31 mai 2021 sous le numéro I.21-026.

Il complète le document d'enregistrement approuvé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), en tant qu'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129 sous le n°I.21-018 en date du 7 mai 2021.

L'AMF approuve ce document après avoir vérifié que les informations qu'il contient sont complètes, cohérentes et compréhensibles.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable de l'AMF sur l'émetteur qui fait l'objet du document d'enregistrement.

Le document d'enregistrement peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note d'opération et, le cas échéant, un résumé et son (ses) supplément(s). L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129. Il est valide jusqu'au 7 mai 2022 et, pendant cette période et au plus tard en même temps que la note d'opération et dans les conditions des articles 10 et 23 du règlement (UE) 2017/1129, devra être complété par un supplément en cas de faits nouveaux significatifs ou d'erreurs ou inexactitudes substantielles.

Des exemplaires du présent supplément au document d'enregistrement et du document d'enregistrement sont disponibles sans frais auprès de Believe, 24 rue Toulouse Lautrec, 75017 Paris, ainsi que sur les sites Internet de Believe (www.believmusic.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

REMARQUES GÉNÉRALES

La numérotation des chapitres et paragraphes dans le présent supplément au document d'enregistrement reprend la numérotation des chapitres et paragraphes du document d'enregistrement approuvé par l'AMF sous le numéro I.21-018 le 7 mai 2021 (le « Document d'Enregistrement »), qui sont mis à jour au titre du présent supplément.

La société Believe, société anonyme de droit français, au capital social de 402 344,21 euros, dont le siège social est 24 rue Toulouse Lautrec, 75017 Paris, France, immatriculée sous le numéro d'identification 481 625 853 (RCS Paris) est dénommée la « Société » dans le présent supplément au Document d'Enregistrement. L'expression le « Groupe » désigne, sauf précision contraire expresse, la Société ainsi que ses filiales et participations directes et indirectes.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au Chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'Enregistrement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourraient avoir le même effet négatif.

Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou millions) et pourcentages présentés dans le présent supplément au Document d'Enregistrement ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le présent supplément au Document d'Enregistrement peuvent présenter des écarts non significatifs par rapport à ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

TABLE DES MATIÈRES

1.	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS ET RAPPORTS D'EXPERTS	2
7.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DU GROUPE	3
14.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	10
16.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	11
18.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	13
	<i>ERRATUM</i>.....	28

1. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS ET RAPPORTS D'EXPERTS

1.1 Responsable du supplément au document d'enregistrement

Monsieur Denis Ladegaillerie, Président-Directeur général de la Société.

1.2 Attestation du responsable du supplément au document d'enregistrement

« J'atteste que les informations contenues dans le présent supplément au document d'enregistrement sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

A Paris, le 31 mai 2021

Monsieur Denis Ladegaillerie

Président-Directeur général

7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT DU GROUPE

Le Chapitre 7 « Examen de la situation financière et du résultat du Groupe » du Document d'Enregistrement est complété par le paragraphe 7.3 « Analyse des résultats pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 31 mars 2020 » suivant.

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives aux résultats du Groupe conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 mars 2021, tels qu'ils figurent au chapitre 18 du présent supplément au Document d'Enregistrement.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 mars 2021 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes de la Société. Le rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires figure au chapitre 18 du présent supplément au Document d'Enregistrement.

7.3 Analyse des résultats pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 31 mars 2020

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	Trimestre clos le 31 mars 2021	Trimestre clos le 31 mars 2020
<i>(en millions d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires	124,1	98,2
Coût des ventes	(80,5)	(62,8)
Frais marketing et commerciaux	(30,6)	(25,9)
Frais technologie et produits	(7,5)	(6,0)
Frais généraux et administratifs	(10,0)	(8,7)
Autres produits et charges opérationnels	(3,4)	(0,6)
Résultat opérationnel	(7,9)	(5,7)
Coût de l'endettement financier	(1,0)	(0,4)
Autres produits et charges financières	(3,7)	(2,2)
Résultat financier	(4,7)	(2,6)
Quote-part des sociétés mis en équivalence	(0,1)	(0,2)
Résultat avant impôt	(12,7)	(8,5)
Impôts sur le résultat	(0,2)	(2,6)
Résultat net	(12,9)	(11,1)
Résultat net part des participations ne donnant pas le contrôle	0,3	0,0
Résultat net part du Groupe	(13,2)	(11,1)

7.3.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a augmenté de 25,9 millions d'euros, soit 26,3%, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 98,2 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 124,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par une croissance organique à taux de change courant¹ de 23,1%, soit 22,7

¹ La croissance organique à taux de change courant correspond à la croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant, présentée à taux de change courant, c'est-à-dire non retraitée de l'impact de l'évolution des taux de change. La croissance du chiffre d'affaires à périmètre constant correspond au chiffre d'affaires réalisé au cours du trimestre n par l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe au cours du trimestre clos le 31 mars de l'année n-1 (à l'exclusion de toute contribution des sociétés éventuellement acquises après le 31 mars 2020), par rapport au chiffre d'affaires

millions d'euros, et l'impact positif des acquisitions réalisées après le 31 mars 2020, à savoir l'acquisition d'une part majoritaire (60%) dans le label DMC en Turquie, en juillet 2020, qui a généré une croissance additionnelle de 3,3% du chiffre d'affaires, soit 3,2 millions d'euros (voir la note 2.3 des états financiers consolidés du Groupe au titre des exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 incluses dans le Document d'Enregistrement).

Le Groupe a enregistré une croissance du chiffre d'affaires lié aux ventes numériques de 26,0% par rapport au trimestre clos le 31 mars 2020, principalement portée par la croissance du marché de la musique numérique, qui bénéficie de tendances structurelles favorables (voir le paragraphe 5.5 « *Tendances de marché* » du Document d'Enregistrement), dans un contexte de reprise des dépenses publicitaires des annonceurs, qui avaient été négativement impactées par la pandémie de Covid-19, ce qui avait affecté les activités de ventes numériques du Groupe liées aux offres gratuites financées par la publicité (en particulier celles des plateformes vidéo), ainsi que la croissance et la performance du catalogue du Groupe.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes non-numériques du Groupe a enregistré une augmentation de 29,6% au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, d'une part, portée principalement par la reprise des ventes de supports physiques dans les magasins, liée à la levée progressive des mesures de confinement dans certains pays comme la France notamment depuis le début de l'année 2021, alors que la mise en place de ces mesures avait fortement affecté le chiffre d'affaires du Groupe au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 et d'autre part, par la hausse des ventes de produits dérivés et des partenariats de marques.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, les zones Amérique et Asie / Océanie / Afrique ont représenté 14,7% et 20,7 du chiffre d'affaires du Groupe respectivement. L'évolution du chiffre d'affaires s'explique par les impacts positifs de la reprise des activités de ventes numériques du Groupe liées aux offres gratuites financées par la publicité (notamment Youtube) et la baisse des décalages de sorties. La France a représenté 17,6% du chiffre d'affaires du Groupe et est marquée par la très bonne performance des offres Artistes Service relatives aux top artistes et artistes établis. En Allemagne, qui a représenté 18,7% du chiffre d'affaires généré par le Groupe, le marché reste perturbé par la pandémie de Covid-19, tant sur les ventes numériques que de supports physiques. Dans le Reste de l'Europe représentant 28,4% du chiffre d'affaires du Groupe, la période est marquée par l'intégration du label DMC, acquis en Turquie après le 31 mars 2020.

Le tableau ci-dessous présente le passage du chiffre d'affaires au chiffre d'affaires organique à taux de change courant ainsi que les taux de croissance pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 31 mars 2020 :

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 mars 2021	Variation T1 2020 – T1 2021		Trimestre clos le 31 mars 2020
		En millions d'euros	En %	
Chiffre d'affaires consolidé	124,1	25,9	26,3%	98,2
Variations de périmètre	(3,2)	(3,2)	-	-
Chiffre d'affaires organique à taux de change courant	120,9	22,7	23,1%	98,2

La répartition entre le chiffre d'affaires tiré des ventes numériques et des autres activités (comprenant principalement les ventes de supports physiques et, dans une moindre mesure les produits dérivés, l'organisation d'événements musicaux, les droits voisins, la synchronisation, et le partenariat de marques), est la suivante :

réalisé au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 par les mêmes sociétés, indépendamment de leur date d'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2021	Variation T1 2020 – T1 2021		Trimestre clos le 31 mars 2020
		En millions d'euros	En %	
Ventes numériques	111,2	22,9	26,0%	88,3
Autres	12,9	3,0	29,6%	10,0
Chiffre d'affaires consolidé	124,1	25,9	26,3%	98,2

Evolution du chiffre d'affaires par secteur opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2021	Variation T1 2020 – T1 2021		Trimestre clos le 31 mars 2020
		En millions d'euros	En %	
Solutions Premium	115,6	24,9	27,4%	90,7
Solutions Automatisées	8,5	1,0	13,7%	7,5
Chiffre d'affaires consolidé	124,1	25,9	26,3%	98,2

Solutions Premium

Le chiffre d'affaires généré par l'activité Solutions Premium a augmenté de 24,9 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, soit 27,4%, passant de 90,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 115,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution du chiffre d'affaires généré par l'activité Solutions Premium au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par la croissance du marché de la musique numérique ainsi que la croissance et la performance du catalogue du Groupe, dans un contexte de reprise des dépenses publicitaires des annonceurs, qui avaient été négativement impactées par la pandémie de Covid-19, ce qui avait affecté les activités de ventes numériques du Groupe liées aux offres financées par la publicité des plateformes de distribution numérique et réseaux sociaux. Le Groupe a également enregistré une augmentation du chiffre d'affaires lié aux ventes non-numériques, portée principalement par la reprise des ventes de supports physiques dans les magasins, liée à la levée progressive des mesures de confinement dans certains pays depuis le début de l'année 2021, alors que la mise en place de ces mesures avait fortement affecté le chiffre d'affaires du Groupe au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 et par la croissance des activités de ventes de produits dérivés et de partenariats de marques.

Solutions Automatisées

Le chiffre d'affaires généré par l'activité Solutions Automatisées a augmenté de 1,0 million d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, soit 13,7%, passant de 7,5 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 8,5 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution du chiffre d'affaires généré par l'activité Solutions Automatisées au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par la croissance des souscriptions d'abonnements payants à la plateforme TuneCore du Groupe, et résultant de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'activité à l'international et de la reprise des dépenses publicitaires des annonceurs, qui a eu un impact positif sur les revenus tirés par le Groupe de la marge prélevée sur les sommes qu'il reverse aux artistes en contrepartie des contenus mis à disposition sur les plateformes vidéo ou médias sociaux. L'évolution du chiffre d'affaires généré par l'activité Solutions Automatisées au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 a par ailleurs été affectée à hauteur de 10% par l'impact défavorable de l'évolution du taux de change euro/dollar américain au cours de cette période, les revenus de TuneCore étant enregistrés en dollars américains.

7.3.2 Coût des ventes

Le coût des ventes du Groupe a augmenté de 17,8 millions d'euros, soit 28,3%, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 62,8 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 80,5 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution du coût des ventes au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par l'augmentation du montant total des reversements payés par le Groupe aux artistes et labels, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires liés aux contenus du catalogue du Groupe, pour les raisons exposées au paragraphe 7.3.1 « *Chiffre d'affaires* » ci-dessus.

En pourcentage du chiffre d'affaires, le coût des ventes est passé de 63,9% au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 64,9% au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

7.3.3 Frais marketing et commerciaux

Les frais marketing et commerciaux du Groupe ont augmenté de 4,7 millions d'euros, soit 18,1%, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 25,9 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 30,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution des frais marketing et commerciaux au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par les investissements significatifs réalisés par le Groupe courant 2020 essentiellement sous la forme de recrutement d'équipes, avec une croissance des frais qui reste néanmoins moins importante que la croissance significative du chiffre d'affaires sur la période.

7.3.4 Frais technologie et produits

Les frais technologie et produits du Groupe ont augmenté de 1,5 million d'euros, soit 25,2%, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 6,0 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 7,5 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution des frais technologie et produits au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par l'impact des amortissements résultant des investissements significatifs réalisés en 2020 dans le développement de sa plateforme technologique centrale, ainsi que l'impact sur le trimestre du renforcement des équipes au cours de la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

7.3.5 Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs du Groupe ont augmenté de 1,4 million d'euros, soit 15,6%, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 8,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 10,0 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution des frais généraux et administratifs au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par l'effet sur ce trimestre du renforcement des fonctions supports réalisé en 2020 et destiné à accompagner la croissance des activités du Groupe, ayant conduit à une augmentation des frais de personnel, avec une croissance des frais qui reste néanmoins moins importante que la croissance significative du chiffre d'affaires sur la période.

7.3.6 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels du Groupe ont augmenté de 2,8 millions d'euros, au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant d'une charge nette de 0,6 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 3,4 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

Les autres produits et charges opérationnels au titre du trimestre clos le 31 mars 2021 comprennent principalement (i) des charges de 2,7 millions d'euros liées au projet d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé français, et (ii) des charges de 0,7 million d'euros liées à la structuration organisationnelle et juridique du Groupe.

Les autres produits et charges opérationnels au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 comprennent principalement (i) un produit de 0,5 million d'euros lié au débouclage d'un risque fiscal sur TVA qui avait été passé en charge en 2019 et (ii) des charges liées à la structuration organisationnelle et juridique du Groupe.

7.3.7 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a diminué de 2,2 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant d'une perte opérationnelle de 5,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à une perte opérationnelle de 7,9 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

La poursuite du fort développement des activités du Groupe au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 a nécessité la réalisation d'investissements significatifs, qui ont entraîné une augmentation importante des charges opérationnelles² du Groupe (en particulier les frais marketing et commerciaux, voir le paragraphe 7.3.3 ci-dessus), passées de 41,2 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 à 51,5 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, soit une augmentation de 25,2%. Le Groupe a en outre enregistré une augmentation importante des autres charges opérationnelles de 2,8 millions d'euros, liées principalement aux frais relatifs au projet d'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Ainsi, malgré la croissance significative du chiffre d'affaires du Groupe, passé de 98,2 millions d'euros à 124,1 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, soit une augmentation de 26,3% (voir le paragraphe 7.3.1 « 7.3.1 Chiffre d'affaires » ci-dessus), le résultat opérationnel du Groupe a diminué au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, en raison de l'augmentation significative des charges opérationnelles, et en particulier des autres produits et charges opérationnelles, décrite ci-dessus.

7.3.8 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe est passé d'une charge de 2,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à une charge de 4,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

<i>(en millions d'euros)</i>	31 mars 2021	31 mars 2020
Coût de l'endettement financier	(1,0)	(0,4)
Autres produits / (charges) financiers	(3,7)	(2,2)
Total Résultat financier	(4,7)	(2,6)

L'évolution du résultat financier au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par (i) l'augmentation de 0,6 million d'euros du coût de l'endettement financier, passé de 0,4 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020, à 1,0 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021, en raison essentiellement de l'amortissement accéléré des commissions liées au crédit renouvelable mis à disposition de la Société dans le cadre du contrat de crédits conclu le 27 septembre 2018 (tel que modifié par avenant en date du 9 décembre 2019) qui avaient été activées compte tenu de l'éventuelle opération de refinancement envisagée dans le cadre du projet d'introduction en bourse et (ii) l'augmentation des autres produits et charges financiers à hauteur de 1,5 million d'euros, liée principalement à des pertes de change nettes de gains de change.

² Les charges opérationnelles comprennent les frais marketing et commerciaux, les frais technologie et produits, les frais généraux et administratifs et les autres charges et produits opérationnels.

7.3.9 Résultat avant impôt

Le résultat avant impôt du Groupe a diminué de 4,2 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant d'une perte avant impôt de 8,5 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à une perte avant impôt de 12,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution du résultat avant impôt au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par les évolutions du résultat opérationnel et du résultat financier au cours de ce trimestre décrites aux paragraphes 7.3.8 et 7.3.9 ci-dessus.

7.3.10 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat du Groupe ont diminué de 2,3 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 2,6 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 0,2 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

Pour le trimestre clos au 31 mars 2021, la charge d'impôt sur le résultat s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables sensiblement du même ordre de grandeur que les produits d'impôts différés reconnus sur les pertes de la période.

Pour le trimestre clos au 31 mars 2020, la charge d'impôt sur le résultat s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables supérieures aux produits d'impôts différés reconnus sur les pertes de la période et la revue de certains impôts différés actifs.

7.3.11 Résultat net

En conséquence des évolutions décrites aux paragraphes ci-dessus, le résultat net du Groupe a diminué de 1,8 million d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant d'une perte nette de 11,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à une perte nette de 12,9 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

7.3.12 EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté du Groupe a augmenté de 1,3 million d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 1,0 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 2,3 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution de l'EBITDA ajusté du Groupe au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 provient essentiellement de la croissance de l'activité Solutions Premium compensée partiellement par l'augmentation des coûts de fonctionnement de la Plateforme Centrale.

L'augmentation de l'EBITDA ajusté du Groupe au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique par la croissance significative de son chiffre d'affaires de 26,3%, passé de 98,2 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 124,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021, ayant permis de compenser intégralement l'augmentation importante de 26,3% des coûts de la Plateforme Centrale compris dans l'EBITDA ajusté, passés de 11,9 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020, à 15,1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021, tout en dégagant un excédent. Cette augmentation des coûts de la Plateforme Centrale compris dans l'EBITDA ajusté résulte principalement de l'augmentation des frais marketing et commerciaux du Groupe de 4,7 millions d'euros, soit 18,1%, liée notamment aux investissements significatifs réalisés en 2020 par le Groupe essentiellement sous la forme de recrutement d'équipes, ainsi que l'augmentation des frais généraux et administratifs du Groupe de 1,4 million d'euros, soit 15,6%, liée notamment au renforcement en 2020 des fonctions supports destiné à accompagner la croissance des activités du Groupe (voir les paragraphes 7.3.3 « *Frais marketing et commerciaux* » et 7.3.5 « *Frais généraux et administratifs* » ci-dessus), afin d'accompagner le développement de ses activités.

Evolution de l'EBITDA ajusté par secteur opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 mars 2021	Variation T1 2020 – T1 2021		Trimestre clos le 31 mars 2020
		En millions d'euros	En %	
Solutions Premium	15,7	4,7	42,2%	11,0
Solutions Automatisées	1,7	(0,2)	-9,9%	1,9
Autre - Plateforme Centrale ⁽¹⁾	(15,1)	(3,1)	26,3%	(11,9)
EBITDA ajusté	2,3	1,3	139,5%	1,0

(1) La Plateforme Centrale ne constitue pas un secteur opérationnel selon IFRS 8 mais est suivie par le Groupe pour ses besoins de reporting interne et regroupe les coûts des fonctions opérationnelles centralisées suivantes, non affectés aux secteurs opérationnels Solutions Premium ou Solutions Automatisées : les équipes IT, produits et opérations qui développent et exploitent la technologie liée à la plateforme de distribution auprès des plateformes de distribution numérique et à l'analyse de données ; les équipes marketing, qui développent et exploitent les outils de promotion des artistes ; les équipes qui développent et structurent les offres commerciales ; et diverses fonctions supports telles que les équipes Finance et Ressources Humaines.

Solutions Premium

L'EBITDA ajusté généré par l'activité Solutions Premium a augmenté de 4,7 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, soit 42,2%, passant de 11,0 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 15,7 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution de l'EBITDA ajusté de l'activité Solutions Premium au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 s'explique principalement par la forte croissance du chiffre d'affaires de cette activité (voir le paragraphe 7.3.1 « **7.3.1 Chiffre d'affaires** » ci-dessus), qui a notamment permis de compenser intégralement l'augmentation significative des frais commerciaux et marketing liée aux investissements réalisés pour soutenir la croissance de l'activité Solutions Premium du Groupe, tout en dégagant un excédent.

Solutions Automatisées

L'EBITDA ajusté généré par l'activité Solutions Premium a diminué de 0,2 millions d'euros au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, soit -9,9%, passant de 1,9 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 1,7 million d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'évolution de l'EBITDA ajusté de l'activité Solutions Automatisées au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 est pénalisée par un effet change négatif. Hors cet effet, la stabilité de l'EBITDA ajusté s'explique principalement par l'impact sur le trimestre 2021 des investissements marketing et commerciaux réalisés courant 2020 pour soutenir le déploiement de l'offre Solutions Automatisées à l'international et le développement de nouveaux services et des investissements technologiques.

Plateforme Centrale

Les coûts de la Plateforme Centrale compris dans l'EBITDA ajusté consolidé du Groupe ont augmenté de 26,3% au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, passant de 11,9 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2020 à 15,1 millions d'euros au titre du trimestre clos le 31 mars 2021.

L'augmentation des coûts de la Plateforme Centrale compris dans l'EBITDA ajusté résulte de l'effet sur le premier trimestre 2021 des investissements significatifs réalisés par le Groupe courant 2020

14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le paragraphe 14.3 « Comités du conseil d'administration » du Document d'Enregistrement est modifié et complété comme suit :

Un conseil d'administration de la Société se réunira le jour de la fixation du prix définitif des actions offertes dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris afin de fixer la composition des comités du Conseil qui sera la suivante :

- *Comité d'audit* :

Anne-France Laclide (Présidente et administratrice indépendante)

Orla Noonan (administratrice indépendante)

Ventech, représenté par Alain Caffi

- *Comité des nominations et des rémunérations* :

Orla Noonan (Présidente et administratrice indépendante)

Cait O'Riordan (administratrice indépendante)

John Doran

- *Comité RSE* :

Cait O'Riordan (Présidente et administratrice indépendante)

Denis Ladegaillerie

Ventech, représenté par Alain Caffi

16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Il est inséré un nouveau paragraphe 16.4 intitulé « *Pacte d'actionnaires entre Mr. Denis Ladegaillerie, TCV, XAnge et Ventech* », rédigé comme suit :

A l'occasion de l'introduction en bourse de la Société, M. Denis Ladegaillerie d'une part, actionnaire détenant 15,04% du capital social de la Société à la date du présent supplément au Document d'Enregistrement et TCV, Ventech et XAnge d'autre part, actionnaires détenant respectivement 49,64%, 20,34% et 8,06% du capital social de la Société à la date du présent supplément au Document d'Enregistrement, concluront entre eux un pacte d'actionnaires aux fins de convenir de certaines modalités de gouvernance de la Société et de leur conférer certains droits et obligations en leur qualité d'actionnaires de la Société.

Le pacte d'actionnaires susmentionné prévoira notamment :

- *Gouvernance* : A compter du règlement-livraison des actions offertes dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, les parties au pacte d'actionnaires sont convenues, pour la durée du pacte, que :
 - (i) le Conseil d'administration soit composé d'au moins six membres et comprenne au moins 50% d'administrateurs indépendants au sens du Code Afep-Medef ;
 - (ii) un siège de membre du Conseil d'administration soit attribué à M. Denis Ladegaillerie, fondateur du Groupe ;
 - (iii) un siège de membre du Conseil d'administration soit attribué à des candidats proposés par TCV, pour autant que TCV (ainsi que ses affiliés) détienne directement ou indirectement au moins 5% du capital de la Société ; l'administrateur ainsi nommé siégeant au sein du comité des nominations et des rémunérations ;
 - (iv) un siège de membre du Conseil d'administration soit attribué à des candidats proposés par Ventech, pour autant que Ventech (ainsi que ses affiliés) détienne directement ou indirectement au moins 5% du capital de la Société ; l'administrateur ainsi nommé siégeant au sein du comité d'audit ainsi qu'au comité RSE ;
 - (v) un siège de censeur soit attribué à XAnge, pour autant que XAnge (ainsi que ses affiliés) détienne directement ou indirectement au moins 5% du capital de la Société.
- *Cession ordonnée* : les parties au pacte d'actionnaires s'engagent à faire leurs meilleurs efforts afin que toute cession des actions de la Société qu'elles détiennent intervenant à l'expiration de la durée de l'engagement de conservation qui sera pris à l'égard des banques garantes dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, soit organisée de manière ordonnée, principalement dans le cadre de placements privés par voie de construction accélérée du livre d'ordres ou de transactions hors marché, avec l'objectif d'éviter ou de limiter dans la mesure du possible tout effet disruptif sur le cours des actions de la Société.
- *Engagement de conservation spécifique pris par M. Denis Ladegaillerie* : M. Denis Ladegaillerie s'engage, pour une durée de trois ans à compter du règlement-livraison de l'introduction en bourse à ne pas émettre, offrir, vendre, mettre en gage, vendre des options ou des contrats d'achat, acheter une option ou un contrat de vente, octroyer une option, un droit ou un droit d'acquisition, ou vendre ou céder directement ou indirectement des actions ou d'autres titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, ni conclure des produits dérivés portant sur des actions de la Société ayant un effet similaire sur les actions ou tout autre titre de capital de la Société, ni annoncer publiquement son intention de procéder à de telles opérations sans l'accord des autres parties, sous réserve des exceptions suivantes :
 - (i) à compter du premier anniversaire du règlement-livraison de l'introduction en bourse, le transfert d'un nombre d'actions total représentant 1% du capital social ou des droits de vote de la Société ;
 - (ii) le transfert d'actions de la Société par voie de succession en cas de décès ;

(iii) le transfert d'actions de la Société à la suite du départ à la retraite ou de la mise à la retraite ou à la suite d'une invalidité permanente de deuxième ou troisième catégorie au sens de l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale ;

(iv) les nantissements de comptes titres financiers ouverts dans les livres de la Société ou les nantissements de comptes titres PEA sur lequel sont inscrits les actions de la Société, sous réserve qu'en cas de réalisation du nantissement, le récipiendaire des actions de la Société s'engage à être lié (i) par un engagement de conservation identique à l'engagement décrit ci-dessus jusqu'au premier anniversaire du règlement-livraison de l'introduction en bourse et (ii) par les stipulations ci-avant relatives à la cession ordonnée des actions de la Société ;

(v) la donation d'actions de la Société au profit de descendants en ligne directe ou d'époux, sous réserve que le donataire s'engage à être lié (i) par un engagement de conservation identique à l'engagement décrit ci-dessus pour la durée restant à courir de ce dernier et (ii) par les stipulations ci-avant relatives à la cession ordonnée des actions de la Société ;

(vi) la donation d'actions de la Société au profit de tiers, sous réserve que ladite donation n'excède pas 20% du nombre total d'actions détenues par le Fondateur postérieurement à l'introduction en bourse et que le bénéficiaire concerné s'engage à être lié (i) par un engagement de conservation identique à l'engagement décrit ci-dessus jusqu'au premier anniversaire du règlement-livraison de l'introduction en bourse et (ii) par les stipulations ci-avant relatives à la cession ordonnée des actions de la Société ;

(vii) le transfert d'actions de la Société par voie d'apport à une société holding ou toute autre entité organisée pour le seul bénéfice de M. Denis Ladegaillerie, son épouse et/ou ses descendants, sous réserve que le cessionnaire s'engage à être lié (i) par un engagement de conservation identique à l'engagement décrit ci-dessus pour la durée restant à courir de ce dernier et (ii) par les stipulations ci-avant relatives à la cession ordonnée des actions de la Société ; et

(viii) la cession d'actions de la Société dans le cadre d'une offre publique d'achat, d'échange, alternative ou mixte.

- *Durée du pacte* : Le pacte d'actionnaires est conclu pour une durée courant jusqu'à la date la plus lointaine (i) du quatrième anniversaire du règlement-livraison de l'introduction en bourse et (ii) la date tombant un jour après l'assemblée générale des actionnaires devant se réunir en 2025 pour approuver les états financiers de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- *Résiliation* : Le pacte d'actionnaires sera automatiquement résilié par anticipation (i) à la date à laquelle chacun de TCV, XAnge et Ventech (ensemble avec leurs affiliés) détiendra directement ou indirectement moins de 5% du capital de la Société ou (ii) à la date à laquelle toute entité viendrait à détenir plus de 50% du capital social de la Société.

Ce pacte d'actionnaires ne constitue pas une action de concert entre les parties au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce.

18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES

31 MARS 2021

Table des matières

Etats financiers consolidés résumés intermédiaires du 1er janvier au 31 mars	15
Etat du résultat net consolidé	15
Autres éléments du résultat global.....	15
Etat de la situation financière consolidée	16
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	17
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	18
Notes annexes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.....	19
Note 1. Règles et méthodes comptables.....	19
1.1. Base de préparation.....	20
1.2. Recours à jugement et estimation	21
Note 2. Faits marquants de la période	21
Note 3. Informations sectorielles	22
3.1. Données sectorielles clés	22
3.2. Réconciliation avec les données financières du Groupe	22
3.3. Informations par zones géographiques	22
3.4. Clients importants	23
Note 4. Données Opérationnelles	23
4.1. Chiffre d'affaires	23
4.2. Autres produits et charges opérationnels	23
4.3. Avances aux artistes et labels	24
4.4. Dettes fournisseurs et passifs sur contrats	24
Note 5. Impôts sur le résultat.....	24
Note 6. Classement de la dette financière	25
Note 7. Evènements postérieurs à la clôture.....	25
7.1. Projet d'introduction en bourse.....	25
7.2. Nouveau Contrat de crédit renouvelable.....	25
7.3. Transformation de la société en Société Anonyme.....	25
7.4. Division par deux de la valeur nominale unitaire des actions ordinaires.....	25

Etats financiers consolidés résumés intermédiaires du 1er janvier au 31 mars

Etat du résultat net consolidé

<i>(En milliers d'euros)</i>	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020
Chiffre d'affaires	4.1	124 123	98 238
Coût des ventes		(80 540)	(62 763)
Frais marketing et commerciaux		(30 583)	(25 885)
Frais technologie et produits		(7 540)	(6 023)
Frais généraux et administratifs		(10 025)	(8 669)
Autres produits / (charges) opérationnels	4.2	(3 359)	(579)
Résultat opérationnel		(7 924)	(5 681)
Coût de l'endettement financier		(981)	(421)
Autres produits / (charges) financiers		(3 695)	(2 201)
Résultat financier		(4 676)	(2 622)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(107)	(223)
Résultat avant impôts		(12 707)	(8 526)
Impôts sur le résultat	5	(230)	(2 567)
Résultat net		(12 937)	(11 092)
<u>Attribuable à :</u>			
Part du Groupe		(13 221)	(11 108)
Participations ne donnant pas le contrôle		284	16
<u>Résultat par actions revenant aux actionnaires de la société mère⁽¹⁾ :</u>			
Résultat de base par action (en euros)		(0,16)	(0,14)
Résultat dilué par action (en euros)		(0,16)	(0,14)

⁽¹⁾ Le calcul du résultat par action de base et dilué de 2021 et 2020 a été ajusté suite à la multiplication par deux du nombre d'actions réalisée par Believe S.A. le 25 mai 2021 (voir note 7.4). Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action a été ajusté rétrospectivement.

Autres éléments du résultat global

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 mars 2021	31 mars 2020
Résultat net consolidé	(12 937)	(11 092)
Ecart de conversion	486	(1 925)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	486	(1 925)
Réévaluations des passifs nets des régimes à prestations définies	-	-
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	-	-
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL	(12 451)	(13 017)
<u>Attribuable à :</u>		
Part du Groupe	(12 036)	(13 038)
Participations ne donnant pas le contrôle	(415)	21

Etat de la situation financière consolidée

<i>(En milliers d'euros)</i>	Notes	31 mars 2021	31 décembre 2020
ACTIF			
Goodwill		81 797	80 449
Autres immobilisations incorporelles		112 595	110 965
Immobilisations corporelles		33 669	34 706
Avances aux artistes et labels – part non courante	4.3	51 485	48 336
Participation dans les sociétés mises en équivalence		12 729	12 812
Actifs financiers non courants		5 174	6 188
Actifs d'impôt différé		4 959	4 353
Total des actifs non courants		302 409	297 807
Stocks		3 831	4 013
Créances clients		103 683	110 366
Avances aux artistes et labels – part courante	4.3	67 442	60 470
Autres actifs courants		28 549	30 173
Actifs d'impôts courants		4 784	4 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie		134 423	152 333
Total des actifs courants		342 712	362 161
TOTAL DES ACTIFS		645 121	659 968
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		402	402
Primes d'émission		169 799	169 799
Réserves consolidées		(33 100)	(19 974)
Ecart de conversion		(4 120)	(5 306)
Capitaux propres – Part du Groupe		132 982	144 921
Participations ne donnant pas le contrôle		5 925	6 609
Total des capitaux propres		138 907	151 530
PASSIF			
Provisions non courantes		847	791
Dettes financières non courantes		112 291	115 551
Passifs d'impôt différé		15 360	14 830
Total des passifs non courants		128 498	131 172
Provisions courantes		1 505	864
Dettes financières courantes		12 229	12 751
Dettes fournisseurs et passifs sur contrats	4.4	341 254	332 966
Autres passifs courants		22 239	28 669
Passifs d'impôts courants		491	2 016
Total des passifs courants		377 717	377 266
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		645 121	659 968

Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 mars 2021	31 mars 2020
Activités opérationnelles		
Résultat net	(12 937)	(11 0 92)
Amortissements et dépréciations des immobilisations	6 747	5 766
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	99	288
Coût de l'endettement financier	981	421
Charge d'impôts	230	2 567
Dotations nettes aux provisions et avantages au personnel	696	(112)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, incluant les dividendes reçus	107	946
Autres éléments sans effets de trésorerie	125	701
Impôts recouverts / payés	(1 882)	(4 11 6)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 152)	4 775
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	(7 986)	144
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 307)	(6 39 5)
Diminution (augmentation) des prêts	(327)	182
Diminution (augmentation) des actifs financiers non courants	1 378	(301)
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(5 256)	(6 51 4)
Opérations de financement		
Remboursements d'emprunts	(3 97 3)	(3 56 6)
Remboursement des dettes de loyer	(1 12 4)	(1 01 4)
Intérêts financiers payés	(173)	(214)
Augmentations (réductions) de capital par les actionnaires	-	55
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(5 270)	(4 73 9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de trésorerie passive à l'ouverture	152 331	161 537
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie nette de trésorerie passive avant incidence des différences de conversion	(18 5 12)	(11 1 09)
Incidence des différences de conversion	604	950
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture nette de trésorerie passive	134 423	151 378
<i>Dont :</i>		
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>134 423</i>	<i>151 379</i>
<i>Trésorerie passive</i>	<i>-</i>	<i>(1)</i>

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En milliers d'euros, excepté pour le nombre d'actions</i>	Part attribuable au Groupe					Capitaux propres Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL CAPITAUX PROPRES
	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Réserves consolidées	Ecart de conversion			
CAPITAUX PROPRES AU 1er JANVIER 2020	39 970 901	400	168 294	5 860	1 582	176 135	205	176 340
Réévaluations du passif net des régimes à prestations définies						-		-
Différences de conversion					(1 930)	(1 930)	5	(1 925)
Autres éléments du résultat global					(1 930)	(1 930)	5	(1 925)
Résultat de l'exercice (perte)				(11 108)		(11 108)	16	(11 092)
Résultat global				(11 108)	(1 930)	(13 038)	21	(13 017)
Augmentation de capital	8 500		55			55		55
Paiements fondés sur des actions				288		288		288
Autres				33		33		33
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2020	39 979 401	400	168 349	(4 928)	(348)	163 473	226	163 699

<i>En milliers d'euros, excepté pour le nombre d'actions</i>	Part attribuable au Groupe					Capitaux propres Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL CAPITAUX PROPRES
	Nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Réserves consolidées	Ecart de conversion			
CAPITAUX PROPRES AU 1er JANVIER 2021	40 234 421	402	169 799	(19 974)	(5 306)	144 922	6 609	151 530
Réévaluations du passif net des régimes à prestations définies						-		-
Différences de conversion					1 186	1 186	(700)	486
Autres éléments du résultat global					1 186	1 186	(700)	486
Résultat de l'exercice (perte)				(13 221)		(13 221)	284	(12 937)
Résultat global				(13 221)	1 186	(12 036)	(415)	(12 451)
Paiements fondés sur des actions				99		99		99
Autres				(2)		(2)	(268)	(271)
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2021	40 234 421	402	169 799	(33 100)	(4 120)	132 982	5 925	138 907

Notes annexes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Note 1. Règles et méthodes comptables

Présentation du Groupe

La société Believe (ci-après la « Société ») a été immatriculée le 7 avril 2005. La Société est domiciliée en France. Son siège social se situe au 24 rue Toulouse Lautrec – 75017 Paris.

Believe est l'un des leaders mondiaux du marché de la musique numérique. Believe a pour mission d'accompagner des artistes et des labels indépendants en leur offrant des solutions digitales adaptées à leurs besoins évolutifs à chaque étape de leur développement. Believe s'appuie sur sa plateforme technologique, sur l'expertise digitale unique de ses collaborateurs pour conseiller ses artistes et ses labels, distribuer et faire la promotion de leur musique. Nos 1 270 salariés présents dans plus de 50 pays les accompagnent avec une expertise digitale unique, respect, équité et transparence. Believe offre ses différentes solutions à travers un portefeuille de marques incluant entre autres TuneCore, Believe, Nuclear Blast, Naïve, Groove Attack ou encore AllPoints.

Ses principales filiales sont situées dans les pays suivants : Allemagne, Canada, Chine, Etats-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Luxembourg, Royaume-Uni, Russie, Singapour et Turquie.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble étant désigné comme le « Groupe »).

1.1. Base de préparation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires portant sur la période de 3 mois close au 31 mars 2021 du groupe Believe ont été préparés dans le cadre du projet d'admission des actions aux négociations sur le marché réglementé français. Ils ont été établis spécifiquement pour les besoins du Document d'enregistrement soumis à l'approbation de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).

Ce jeu de comptes consolidés résumés intermédiaires a été arrêté par le Conseil d'Administration le 31 mai 2021.

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Groupe ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel que publié par l'IASB (International Accounting Standard Board), et adoptés par l'Union Européenne. L'ensemble des normes adoptées par l'Union européenne (UE) peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2008/1126/2016-01-01>

Le référentiel international comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Normes, amendements et interprétations appliqués par le Groupe

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires portant sur la période de 3 mois close au 31 mars 2021 du groupe Believe ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant d'états financiers intermédiaires résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mai 2021. Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont similaires à celles utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 et décrites ci-après :

- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 et IFRS 4 : « Réforme des taux d'intérêts de référence »
- Phase 2

Ces amendements de normes n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés trimestriels clos au 31 mars 2021.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB non encore adoptés par l'UE ou non appliqués par anticipation par le Groupe au mars 2021

Pour l'exercice 2021, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 31 mars 2021 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 : Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – report de la date d'entrée en vigueur à janvier 2023 ;
- Amendements à IFRS 3 : Référence au cadre conceptuel des normes IFRS ;
- Amendements à IAS 16 : « Immobilisations corporelles - produit antérieur à l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 : Contrats déficitaires – Coûts à retenir lors de l'analyse du contrat ;
- Amendements à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables ;
- Amendements à IAS 8 : « Définition des estimations comptables » ;
- Amendements à IFRS 16 relatif aux Concessions de loyers – Covid-19 après le 30 juin 2021 (d'application optionnelle) ;
- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018 – 2020 ».

Sauf indication contraire, les données financières sont présentées en milliers d'euros sans décimale, l'euro étant la monnaie de présentation du Groupe. Les arrondis au millier d'euros peuvent conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux des tableaux.

Comparabilité

Les états financiers consolidés intermédiaires sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers consolidés clos le 31 décembre 2020 à l'exception des points suivants qui font l'objet de méthodes d'évaluation spécifiques :

- L'impôt sur le résultat : la charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours pour chaque entité.
- Les avantages au personnel : La charge du trimestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi correspond au quart de la charge projetée pour l'ensemble de l'exercice en cours. Conformément aux exigences des normes IAS 19 et IAS 34, l'obligation nette au titre des avantages postérieurs à l'emploi dans les états financiers intermédiaires tient compte des changements significatifs des conditions de marché. Il n'y a pas eu de changement significatif des conditions de marché au cours du premier trimestre de l'exercice en cours.

Le Groupe enregistre généralement un chiffre d'affaires plus élevé au cours du dernier trimestre de l'exercice, du fait de l'accroissement des activités des plateformes de distribution et médias sociaux dépendant de la publicité à l'approche des fêtes de fin d'année, ayant pour conséquence une croissance de leurs revenus publicitaires, venant augmenter l'assiette de leur chiffre d'affaires retenu pour calculer les reversements devant être payés au Groupe.

En conséquence, les résultats intermédiaires au 31 mars 2021 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2021.

1.2. Recours à jugement et estimation

La préparation des états financiers consolidés nécessite le recours à des jugements, estimations comptables et hypothèses pour la détermination de la valeur comptable de certains actifs et passifs et de certains produits et charges. Ces estimations et hypothèses font l'objet d'un examen régulier afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables au vu de l'historique du Groupe, de la conjoncture économique et des informations dont le Groupe dispose. Certains événements pourraient conduire à des changements des estimations et hypothèses, ce qui aurait une incidence sur la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Les estimations et hypothèses qui ont été déterminées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés concernent :

- La détermination de la durée retenue et des taux d'actualisation des contrats de location ;
- L'activation des impôts différés ;
- Le caractère recouvrable des avances versées aux artistes et labels ;
- L'estimation du chiffre d'affaires ;
- L'évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants ;
- L'évaluation des incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et estimation des dettes relatives aux compléments de prix ;

En l'absence d'indice de perte de valeur, les tests de dépréciation des UGT au 31 mars 2021 n'ont pas été mis à jour par rapport aux tests réalisés par le Groupe dans le cadre de l'établissement des états financiers annuels au 31 décembre 2020.

- L'évaluation des engagements de retraite et les paiements en actions ; les charges de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et aux paiements en actions sont calculées à partir des hypothèses disponibles au 31 décembre 2020

La nature des estimations et jugements réalisés est décrite dans la note 1.3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

Note 2. Faits marquants de la période

Il n'y a pas de faits marquants sur la période.

Note 3. Informations sectorielles

3.1. Données sectorielles clés

Les informations relatives aux secteurs opérationnels suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et sont décrites dans les notes aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Le Groupe a recours aux agrégats suivants pour évaluer la performance des secteurs opérationnels présentés :

- Le chiffre d'affaires correspondant au chiffre d'affaires présenté dans les comptes consolidés ;
- L'EBITDA ajusté calculé sur la base du résultat opérationnel avant amortissement et dépréciations, paiements fondés sur les actions (IFRS 2) et autres produits et charges opérationnels ;

Aucune donnée bilantielle par secteur opérationnel n'est présentée au PDO.

(En milliers d'euros)	31 mars 2021				31 mars 2020			
	Solutions Premium	Solutions Automatisées	Autre - Plateforme Centrale	TOTAL	Solutions Premium	Solutions Automatisées	Autre - Plateforme Centrale	TOTAL
Chiffre d'affaires	115 608	8 515	-	124 123	90 748	7 490	-	98 238
EBITDA ajusté	15 665	1 686	(15 071)	2 281	11 017	1 873	(11 937)	953

3.2. Réconciliation avec les données financières du Groupe

L'EBITDA ajusté correspond au résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations, paiements fondés sur des actions, et autres produits et charges opérationnels. S'agissant d'un agrégat non directement présenté au compte de résultat consolidé, il se réconcilie avec le résultat opérationnel comme suit :

(En milliers d'euros)	31 mars 2021	31 mars 2020
Résultat opérationnel	(7 924)	(5 681)
Retraitement des charges de dépréciations et d'amortissements	6 747	5 766
Retraitement des paiements fondés sur des actions	99	288
Retraitement des autres produits et charges opérationnels	3 359	579
EBITDA ajusté	2 281	953

3.3. Informations par zones géographiques

Conformément à IFRS 8.33, le chiffre d'affaires réalisé en France et à l'étranger est présenté ci-dessous sur la base de la localisation des opérations du Groupe :

Chiffre d'affaires :

(En milliers d'euros)	31 mars 2021	31 mars 2020
France	21 820	16 626
Allemagne	23 223	23 672
Reste de l'Europe	35 216	26 952
Amériques	18 232	13 908
Asie / Océanie / Afrique	25 632	17 080
Total chiffre d'affaires	124 123	98 238

La répartition des actifs non courants en France et à l'étranger est présentée ci-dessous sur la base de la localisation de l'entité juridique portant les actifs :

Actifs non courants* :

(En milliers d'euros)	31 mars 2021	31 décembre 2020
France	82 079	80 825

Allemagne	61 921	62 402
Reste de l'Europe	25 503	27 447
Amériques	36 307	34 397
Asie / Océanie / Afrique	34 980	33 860
Total actifs non courants*	240 790	238 931

* hors instruments financiers, part non courante des avances aux artistes et labels et actifs d'impôt différé.

3.4. Clients importants

Au 31 mars 2021, les trois clients les plus importants représentent 30%, 23% et 12% du chiffre d'affaires total ; ils représentaient 27%, 23% et 14% du chiffre d'affaires total au 31 mars 2020.

Note 4. Données Opérationnelles

4.1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires par nature

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 mars 2021		31 mars 2020	
		%		%
Ventes numériques	111 191	89,6%	88 256	89,8%
Autres ⁽¹⁾	12 932	10,4%	9 982	10,2%
Total chiffre d'affaires	124 123	100 %	98 238	100 %

⁽¹⁾ Les montants de cette ligne correspondent majoritairement à l'activité de vente de supports physiques.

4.2. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels du Groupe se composent des éléments suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 mars 2021	31 mars 2020
Produits / (Coûts) liés aux acquisitions	178	(113)
Autres produits / (charges) opérationnels ⁽¹⁾	(3 537)	(466)
Total autres produits et charges opérationnels	(3 359)	(579)

⁽¹⁾ Sur le trimestre clos au 31 mars 2021, les autres produits et charges comprennent principalement (i) des charges de 2,7 millions d'euros liées au projet d'admission des actions aux négociations sur le marché réglementé français, et (ii) des charges de 0,2 million d'euros liées à la structuration organisationnelle et juridique du Groupe.

Sur le trimestre clos au 31 mars 2020, les autres produits et charges comprennent principalement (i) un produit de 0,5 million d'euros lié au débouclage d'un risque fiscal sur TVA qui avait été passé en charge en 2019 (ce risque est désormais éteint au 31 mars 2021) et (ii) des charges liées à la structuration organisationnelle et juridique du Groupe.

4.3. Avances aux artistes et labels

Les avances aux artistes et labels s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 mars 2021	31 décembre 2020
Avances aux artistes et labels – part courante	67 442	60 470
Avances aux artistes et labels – part non courante	51 485	48 336
Total avances aux artistes et labels	118 928	108 806

4.4. Dettes fournisseurs et passifs sur contrats

Les dettes fournisseurs et passifs sur contrats se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 mars 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	317 664	311 017
Passifs sur contrats	23 590	21 949
Total dettes fournisseurs et passifs sur contrats	341 254	332 966

Les dettes fournisseurs incluent les montants perçus à reverser aux artistes de l'activité « Solutions Automatisées » à hauteur de 151 millions d'euros au 31 mars 2021 et 133 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Note 5. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours pour chaque entité. Ce taux est ajusté pour tenir compte de l'impact fiscal de certains éléments comptabilisés au cours du trimestre clos au 31 mars 2021 et 31 mars 2020 respectivement. Par conséquent, le taux d'impôt effectif figurant dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation faite par le Groupe du taux d'impôt effectif dans les états financiers annuels.

Pour le trimestre clos au 31 mars 2021, la charge d'impôt sur le résultat s'établit à 230 milliers d'euros soit un taux effectif d'impôt de -1,8% qui s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables sensiblement du même ordre de grandeur que les produits d'impôts différés reconnus sur les pertes de la période.

Pour le trimestre clos au 31 mars 2020, la charge d'impôt sur le résultat s'établit à 2 567 milliers d'euros soit un taux effectif d'impôt de -30,1% qui s'explique principalement par des charges d'impôts sur les bénéfices imposables supérieures aux produits d'impôts différés reconnus sur les pertes de la période et la revue de certains impôts différés actifs.

Note 6. Classement de la dette financière

Dans le cas où l'introduction en bourse projetée par le Groupe se réalise, certains financements contractés feraient l'objet d'un remboursement anticipé obligatoire et seraient remplacés par un nouveau financement.

Le Groupe constate que la réalisation de ce remboursement est conditionnée à la réalisation de l'IPO.

Au 31 mars 2021, le classement de ces financements a été maintenu en fonction des échéanciers initiaux. Le Groupe considère que la réalisation de l'IPO n'est pas effective pour réviser les flux de ces financements, cet événement étant dépendant des conditions de marché à la date de ce projet.

Note 7. Evénements postérieurs à la clôture

7.1. *Projet d'introduction en bourse*

Believe a annoncé le lundi 10 mai 2021 son intention de réaliser une introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris afin de financer sa stratégie de croissance. La réalisation de cette opération reste soumise à l'approbation par l'AMF du prospectus relatif à l'offre ainsi qu'à des conditions de marchés favorables.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") a approuvé le document d'enregistrement en date du 7 mai 2021 sous le numéro L21-018. L'approbation du document d'enregistrement de Believe constitue la première étape de son projet d'introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

7.2. Nouveau Contrat de crédit renouvelable

Lors de son introduction en bourse, le Groupe entend procéder, avec effet à la date de règlement-livraison des actions de la Société offertes dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, au remboursement intégral du Contrat de Crédits grâce au produit de son augmentation de capital, concomitamment à la mise en place d'un nouveau contrat de crédit syndiqué, en remplacement du Contrat de Crédits.

A cette fin, le Groupe a conclu le 6 mai 2021 un nouveau contrat de crédit renouvelable intitulé « Revolving Facility Agreement » (le « Nouveau Contrat de crédit renouvelable ») avec un syndicat de banques internationales comprenant BNP Paribas, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Ile-de-France, HSBC Continental Europe et Société Générale (les « Prêteurs »), pour une durée de cinq ans à compter de la date de règlement-livraison de l'introduction en bourse de la Société. Le Nouveau Contrat de crédit renouvelable est régi par le droit français. Le tirage des sommes mises à disposition du Groupe par les Prêteurs au titre du Nouveau Contrat de crédit renouvelable est soumis à certaines conditions. Il est précisé que le Groupe entend lever l'ensemble de ces conditions au plus tard à la date de fixation définitive du prix des actions de la Société dans le cadre de leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris à l'exception de conditions usuelles ne pouvant être satisfaites qu'au jour du règlement-livraison.

Ligne de crédit

Le Nouveau Contrat de crédit renouvelable prévoit la mise à disposition d'une ligne de crédit renouvelable d'un montant de 170 millions d'euros, chaque montant tiré étant remboursable à la fin de la période d'intérêts applicable.

Intérêts et frais

Les prêts contractés en vertu du Nouveau Contrat de crédit renouvelable porteront intérêt à un taux variable indexé sur l'EURIBOR, majoré dans chaque cas de la marge applicable. La marge applicable est initialement fixée à 0,80% par an, avec un mécanisme d'ajustement (« ratchet ») à la hausse ou à la baisse. Les commissions suivantes seront également dues : (i) une commission d'engagement due au titre de l'engagement de crédit disponible de chaque Prêteur au titre de la ligne de crédit renouvelable à un taux de 35% de la marge applicable et (ii) une commission d'utilisation due au titre des tirages de la ligne de crédit renouvelable au-delà d'un certain seuil à un taux compris entre 0,10% par an et 0,15% par an et variant en fonction de la proportion utilisée de la ligne de crédit renouvelable.

Le tableau ci-dessous présente l'échelonnement des marges de chacune des lignes de crédit en fonction du ratio dette nette totale/EBITDA consolidé pro forma du Groupe, tel que défini dans le Nouveau Contrat de crédit renouvelable. Les marges seront revues semestriellement en testant ledit ratio chaque semestre et pour la première fois à la date tombant six (6) mois à compter du règlement-livraison.

Ratio de levier (dette nette totale/EBITDA consolidé pro forma)	Marge applicable
Inférieur ou égal à 0,5x	0.80%
Supérieur à 0,5x et inférieur ou égal à 1,0x	0,90%
Supérieur à 1,0x et inférieur ou égal à 1,5x	1,15%
Supérieur à 1,5x et inférieur ou égal à 2,0x	1,20%
Supérieur à 2,0x et inférieur ou égal à 2,5x	1.35%

La dette nette totale est définie dans le Nouveau Contrat de crédit renouvelable comme l'endettement financier consolidé du Groupe, excluant l'endettement intragroupe et les obligations liées à des instruments de couverture de risque de taux et de risque de change et après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'EBITDA consolidé pro forma défini par le Nouveau Contrat de crédit renouvelable est basé sur le Résultat opérationnel tel que défini dans le présent document d'enregistrement, retraité principalement du montant des charges d'amortissement et de dépréciation des

actifs du Groupe, du montant des Autres produits et charges opérationnels, et du montant des paiements fondés sur des actions.

7.3 Transformation de la société en Société Anonyme

Par décisions de l'Assemblée Générale Mixte en date du 25 mai 2021, la Société, constituée sous la forme de société par actions simplifiée, a été transformée en société anonyme, à conseil d'administration.

7.4 Division par deux de la valeur nominale unitaire des actions ordinaires

Le 25 mai 2021, la société a procédé à la division par deux de la valeur nominale unitaire de ses actions ordinaires afin de la ramener d'un centime d'euro (0,01€) à un demi-centime d'euro (0,005€) par action, tout en multipliant corrélativement par deux le nombre total d'actions composant le capital social de la Société qui passe de 40 234 421 actions à 80 468 842 actions, de telle sorte que le montant total du capital de la Société reste inchangé à la suite de cette opération.

La Société a par ailleurs émis des bons de souscription d'actions (les « BSA ») et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (les « BSPCE »), attribués à certains cadres et dirigeants du Groupe. La division par deux de la valeur nominale des actions (i) aura pour effet de multiplier par 2 le nombre d'actions nouvelles à émettre par la Société en cas d'exercice d'un BSA ou d'un BPSCE émis par la Société et (ii) n'aura aucun impact sur le prix d'exercice de chaque BSA et de chaque BPSCE.

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés résumés intermédiaires – Période du 1^{er} janvier 2021 au 31 mars 2021

« Aux membres du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Believe S.A. (la « Société ») et à votre demande dans le cadre du projet d'offre au public et d'admission de titres de capital de la Société à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés résumés intermédiaires de la Société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés résumés intermédiaires. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, notamment les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes consolidés résumés intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés résumés intermédiaires, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés résumés intermédiaires avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

*Les commissaires aux comptes
Paris La Défense, le 31 mai 2021
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Pierre Valensi
Associé*

*Paris, le 31 mai 2021
Aca Nexia
Olivier Juramie
Associé*

ERRATUM

- Aux paragraphes 7.1.1 (page 82) et 7.1.2.3 (page 85) du Document d'Enregistrement, le pourcentage de 92,6% correspondant à la part du chiffre d'affaires représentée par l'activité Solutions Premium au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est remplacé par 92,7%.
- Aux paragraphes 7.1.2.5 (page 89), 7.2.7 (page 102) et 7.2.12 (page 106) du Document d'Enregistrement, le montant de 102 millions d'euros de frais de personnel interne et externe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est remplacé par 103 millions d'euros.